

Yamadori

Pin sylvestre

Texte : Gauthier ANDUJAR, collaboration technique Alain BLERVAQUE

Photos : Fabien FERRER



Deux yamadori de pin sylvestre illustrent le travail de recherche et d'extraction de ce grand arbre. Ce sont donc deux silhouettes différentes que vous retrouverez tour à tour dans ce reportage en terre de Marne.

Les techniques d'extraction des yamadori permettent aujourd'hui d'enrichir les collections avec un arbre autochtone. À terme, ce long et dur labeur permet d'être l'heureux propriétaire d'un bonsaï vieux de plusieurs centaines d'années.

Une silhouette élancée

La zone de boisement du pin sylvestre s'étend des montagnes et plaines d'Europe de l'Est et du Nord, jusqu'en Sibérie et en Scandinavie, mais aussi en Espagne. En France, il se rencontre dans la plaine d'Alsace, dans les Vosges, les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central. Il se trouve de très beaux spécimens en Sologne et en Normandie. Conifère à feuillage persistant, le pin sylvestre est l'un des plus grands pins présents dans ces régions. Ce résineux est facilement reconnaissable par sa silhouette élancée et son écorce brun-orangé. Essence de lumière, le pin sylvestre peut vivre de 500 à 600 ans, et ne craint pas les climats froids (jusqu'à -50 °C). Il est dit espèce pionnière, car il s'accommode de sols très pauvres, là où d'autres ne survivraient pas. Toutefois il préfère les terrains siliceux même très acides et ne supporte pas les sols calcaires superficiels. Le prélèvement du pin présente aussi un certain intérêt par la mauvaise décomposition de ses aiguilles au sol, ce qui empêche souvent le développement d'un sous-bois et facilite d'autant l'extraction.

Une quête

La recherche d'un yamadori reste une quête. Profitez de vos balades de printemps ou d'été pour faire des repérages. Les arbres correspondant le mieux aux critères d'un futur bonsaï se trouvent le plus souvent dans des conditions géologiques ou clima-

tologiques détestables pour l'espèce recherchée. Le pin sylvestre se trouvera plutôt sur les terrains de marne, dans une terre argilo-calcaire et exposé plein sud. Idéalement le climat de l'endroit est humide et neigeux en hiver, et très sec et très chaud en été. À noter que dans un espace restreint, il est possible de trouver plusieurs pins susceptibles de devenir des bonsaï.

Mais attention, car si de magnifiques spécimens peuvent mesurer jusqu'à 1,20 mètre, ils pèseront avec leur motte de terre un peu plus de 150 kilos que vous devrez extraire et transporter. Une fois l'arbre trouvé, il vous reste à patienter jusqu'à la période la plus favorable à son extraction.



Les critères de choix d'un yamadori sont les mêmes que pour un beau bonsaï : il faut que l'arbre ait été naturellement tourmenté. Un pin ramassé avec une bonne base et un ancrage important au sol représente le matériel rêvé. Étudiez la conicité de son tronc. Est-elle harmonieuse ? S'affine-t-elle de manière régulière ? L'arbre a-t-il du mouvement ?



Examinez à présent la taille des aiguilles et des cônes. Il faut qu'ils soient les plus petits possibles.



L'écorce doit être épaisse et craquelée. Il faut qu'elle soit ridée et donne une impression de vécu, telle une peau de serpent.

L'extraction

La période d'extraction des pins sylvestres varie suivant les régions. Elle peut s'étalonner de la fin de l'été au début de l'hiver, et tout au long du printemps. Mais quelle que soit la saison, la terre ne doit pas être gelée, car elle serait trop dure, ni trop sèche car la texture argilo-calcaire fréquente des terrains s'émietterait et il serait alors impossible de ne pas abîmer le pain racinaire de l'arbre. La terre ne doit pas non plus être trop lourde et humide, car si la motte resterait alors bien compacte, en la retravaillant par la suite, vous arracheriez inmanquablement toutes les indispensables radicelles de l'arbre.

Si l'arbre dépasse les soixante-dix centimètres de hauteur, il est préférable d'être à plusieurs personnes pour l'extraire. Rendez-vous ensuite en voiture au plus près possible du lieu de l'extraction.

Les aiguilles du pin sylvestre se décomposant très mal en tombant au sol elles empêchent la pousse des arbustes. Aussi le terrain autour de l'arbre est-il déjà dégagé.

Si l'extraction est possible, délimitez bien l'espace de travail. La motte à extraire doit être d'un diamètre à près égale au deux tiers de la hauteur de l'arbre. Si l'arbre n'est pas très imposant, préférez même un volume plus important car ensuite vous pourrez retravailler cette motte proprement. La hauteur de la motte doit être de 30 à 40 centimètres.



Observez une fois de plus le spécimen. S'il est situé, comme c'est souvent le cas, sur une pente ou que son tronc est tordu, étudiez attentivement son mouvement et essayez de deviner dans quelles directions partent ses racines : dégagez délicatement la base de l'arbre permet d'obtenir ces précieuses indications.



Vérifiez la présence de radicelles par quelques légers coups de pioche en surface car l'arbre ne peut être transplanté que si elles sont suffisamment nombreuses. Le périmètre délimité, creusez une tranchée de la profondeur de la motte mais 30 ou 40 cm au-delà. À l'aide de la pioche à petit manche rapprochez-vous progressivement de l'arbre, en étant précis et sans risque pour ces précieuses racines. Dégagez la terre au fur et à mesure pour que l'excavation soit bien propre.



Afin de réduire la taille de la motte à prélever, coupez à la scie les branches trop longues et qui vous apparaîtraient comme superflues pour le futur bonsaï. Dans l'expectative laissez-vous plusieurs possibilités de travail.



Quand le pain racinaire devient suffisamment précis, tranchez sommairement les radicelles sur les côtés de la motte définie à l'aide d'un sécateur, puis faites-la bouger légèrement afin de découvrir l'emplacement des racines principales. Ne vous servez pas du tronc pour faire bouger l'arbre. Outre le fait que vous pourriez désolidariser l'arbre de son pain racinaire, dans le cas du pin sylvestre le risque est également d'abîmer l'écorce.

Législation

Tout terrain a un propriétaire, public ou privé et le prélèvement d'un arbre est soumis à une réglementation à laquelle il vaut mieux se conformer pour ne pas être poursuivi pour vol.

Dans un parc national, un site classé ou une réserve naturelle, il est inutile de vouloir prélever un arbre car ce sont des zones totalement protégées.

Les forêts domaniales, propriétés de l'Etat, sont gérées par l'Office national des eaux et forêts (ONF). Une demande d'autorisation de prélèvement doit être adressée à l'office départementale de la zone de prélèvement.

Un terrain municipal est souvent géré directement par la mairie. La demande de prélèvement est à déposer à la municipalité. Enfin si le terrain est privé, il reste à convaincre le propriétaire d'autoriser l'extraction de l'arbre convoité.

Les outils

Un sac à dos porteur
Une bâche de transport
Un brancard solide
Une pioche
Une bêche à manche de fer
Une scie à bois pliable
Un sécateur

Une massette
Un burin pour casser des morceaux de roches qui gêneraient l'extraction pour le cas où le pain racinaire serait en partie situé sous la roche
De la ficelle de vigneron

Un pot à la bonne dimension
Une griffe trois dents
Une griffe une dent
Du mastic cicatrisant
Du terreau spécial conifère
Un produit déstressant ou un engrais spécial bonsaï



